L'ABEILLE.

JOURNAL [illegible] COMMERCIAL & LITTERAIRE.

No. 205.

Conditions:—L'Abeille paraît tous les [illegible]. Le prix de l'abonnement est d'une piastre par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, [illegible] de $10, en payant six mois d'avance.

[illegible] qui désireront cesser de recevoir la feuille, doivent en prévenir l'Editeur par [illegible] correspondante à la fin du mois, et ceux de la [illegible] d'avance. On continuera [illegible] feuille à ceux qui ne feront pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, [illegible] chaque [illegible].

Les personnes qui font publier [illegible] grand nombre d'avis [illegible] un abonnement à l'année [illegible] de $40 à $50, y compris [illegible] quantité d'avis.

[illegible] à la Paroisse St. Charles [illegible] demand.

[illegible] chez [illegible] à Mr. Dumarc[illegible]

ETAT DE [illegible]

CHANGE [illegible] COMMERCE.

[illegible] venant [illegible]

J. W. ZACHARIE & Co.

POUR BOSTON.

[illegible] ROMEO, capt. Patterson, [illegible] COLKAYNE & WATTS, No. 56 rue [illegible]

POUR LIVERPOOL [illegible] L. DE PEYSTER, [illegible] du Canal.

POUR LE HAVRE [illegible] UNITY, [illegible] MERLE & Co.

[illegible] JOHN CLARK.

POUR BOSTON,

Le superbe brick DIDO, ayant partie [illegible] engagé, sera bientôt expédié. [illegible] passage, ayant des [illegible] s'adresser à

JOHN CLARK, rue [illegible]

NEW-YORK,

[illegible] Ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 de chaque mois, comme suit :

Le superbe BRICK, capt. Rathbone.

Le navire TALMA, capt. Marshall.

Le [illegible], capt. Waterman.

Le navire TENNESSEE, capt. Foster.

[illegible] LOUISIANA, capt. Price.

[illegible] compter sur l'exactitude dans les départs des [illegible] vaisseaux [illegible] époque de leur départ de New-York, est fixée aux 1er. et 15 de chaque mois.

25 [illegible] Foster & Hutchins.

SANGSUES à 50 [illegible]

A vendre [illegible] & Co. sur [illegible] Pierre. [illegible] les articles [illegible] modérés, savoir :

[illegible] du Dr. Guillié [illegible] sulfate de quinine [illegible] bandages herniaires, sondes [illegible] Bougies [illegible] aiguilles en gaînes élastiques [illegible] Pilulier à l'usage des pharmaciens [illegible] en cartons assortis [illegible] blanc des chitans pour [illegible] la peau [illegible] pour la toilette [illegible] Huiles du sérail pour parfumer les appartemens [illegible] de copahue inodore [illegible] Sirops &c. &c. 18 avril

Tableaux [illegible] de cadre.

NICHOLS & [illegible]

[illegible] NATCHEZ.

[illegible] WALK[illegible]

POUR LE [illegible] OU SABINE.

Louisiane-Rivière, Milton-Rouge, [illegible] mines, elles sont [illegible] débarquement.

Le bateau-à-vapeur, à simple pression, FLORIDE, [illegible] C. Laurent, part d'ici [illegible] mardis, à dix heures [illegible] Sabine, d'où il repart [illegible] Pour fret ou passage au cabinet à bord ou à [illegible] *Bandac.*

DEMANDE.

Un élève en pharmacie recommandé, trouverait à s'employer [illegible] de cette feuille. 23 avril.

[illegible] DE [illegible]

Une grande [illegible] de la ville de Paris [illegible] publie dans la place de [illegible]

La scène est prise du [illegible] de la partie méridionale des Tuileries [illegible] que le spectateur doit se [illegible] dans cette situation [illegible] commande une partie considérable de la capitale.

Immédiatement sous les yeux du spectateur, vers le nord, sont les [illegible] appartemens du Roi, et sur la droite la vaste galerie des tableaux se prolonge jusqu'au Louvre. Cette galerie borne la place du Carrousel vers le sud et la nouvelle galerie vers le nord. Au milieu de cette place, s'élève l'arc de triomphe; c'est là que Napoléon avait coutume de passer en revue les légions avant leur départ pour leurs [illegible] conquêtes, et cette enceinte a mille fois retenti de la musique guerrière. Derrière occidental du palais, le spectateur plane sur le jardin des Tuileries, et au delà, dans le lointain il apperçoit le palais de gardemeuble et les Champs Elysées.

Ce spectacle intéressant est ouvert au public, tous les jours depuis 9 heures jusqu'à 5 de l'après-midi. Entrée, quatre escalins par personne, ou [illegible] par abonnement.

[illegible] Avril.

ESCLAVE EN MARONNAGE.

PARTI marronne dans le courant de ce mois, de chez la soussignée, une négresse [illegible] CATHERINE, taille de 5 pieds 2 pouces, mesure française, figure allongée, elle est marchande et est partie marronne avec son paquet de marchandises. La personne qui l'arrêterait, recevra une récompense de douze piastres, en la conduisant à la geôle, ou chez la soussignée. Ci-devant [illegible] 21 avril. [illegible] POCHELET.

[illegible] *Caboteurs, Pacotilleurs et Colporteurs, trafiquant dans l'[illegible] de cet Etat.*

Les [illegible] Adjudicataires de la [illegible] Licences [illegible] ou échangeurs [illegible] ceux qui [illegible] les rues [illegible] Jackson, No. [illegible] les diverses [illegible] que l'acte de la Législature, approuvé le 18 Février 1825, [illegible] l'acte intitulé [illegible] dépenses [illegible] l'année 182[illegible] le 25 Avril [illegible]

Le [illegible] ceux qui trafiquent ou vendent [illegible] par leurs colporteurs ou pacotilles, hors des limites de cette cité, qu'il suivra contre ceux qui ne seront pas munis de licence.

Il annonce [illegible] Mr. P. E. Henry [illegible] qu'il est autorisé [illegible] délivrer des licences signées par lui.

Il a placé dans chaque paroisse [illegible] de surveillance, l'amende [illegible]

Ceux dont le terme des licences [illegible] expiré, sont requis de venir les renouveler [illegible] les peines énoncées ci-dessus.

5 mai. LOUIS [illegible], Inspecteur.

AVIS.—MM. Moreau Lislet et Pierre Soulé avocats près des tribunaux de cet Etat, ont fait une société pour [illegible]

[illegible] BAINS DE VAPEUR.

Mr. Renou, [illegible] médecin, a l'honneur de faire part à ses concitoyens de la Nouvelle-Orléans et de la [illegible] qu'il a transporté son établissement de Bains de vapeur de la rue St. Antoine, No. 198, [illegible] No. 156, au coin de la rue [illegible] maison occupée dernièrement par [illegible] Mento.

On sait généralement combien les bains de vapeurs sulfureuses et émollientes sont efficaces dans les maladies de la peau, les douleurs rhumatismales, les paralysies, [illegible] affections graves qu'il est inutile d'en citer [illegible] exemples.

Mr. Renou [illegible] de ce déplacement pour faire connaître [illegible] nouveaux [illegible] disparaître [illegible] était peut-[illegible] ement.

[illegible] pour les blancs [illegible] pensionnaires [illegible] vendraient [illegible] ses pensionnaires.

Il a un [illegible] pour les nègres et les positions [illegible] un quartier [illegible] ses pensionnaires sont plus [illegible] entr'elles [illegible] autres il rend [illegible] ment [illegible]

Prix de l'abonnement [illegible] 12 [illegible] 16 "

" [illegible] 6 [illegible] 9 "

" [illegible] 1 50

La journée d'un nègre dans l'hopital [illegible] 1 "

Mr. Renou [illegible] d'ailleurs avec les personnes [illegible] les plus convenables.

[illegible] années de sa pratique [illegible] Renou, [illegible] Duparc [illegible] spécialement [illegible] collection [illegible] complète [illegible] Il a l'honneur [illegible] affectées de cette maladie: [illegible] habitude de ce genre [illegible] Pantoufles [illegible] bains [illegible] gratuitement.

[illegible] *aux Caboteurs, Pacotilleurs et Colporteurs, trafiquant dans l'[illegible] de cet Etat.*

Les [illegible] Adjudicataires de la [illegible] Licences [illegible] ou échangeurs [illegible] ceux qui [illegible] les rues [illegible] Jackson, No. [illegible] les diverses [illegible] que l'acte de la Législature, approuvé le 18 Février 1825, [illegible] l'acte intitulé [illegible] dépenses [illegible] l'année 182[illegible] le 25 Avril [illegible]

Le [illegible] ceux qui trafiquent ou vendent [illegible] par leurs colporteurs ou pacotilles, hors des limites de cette cité, qu'il suivra contre ceux qui ne seront pas munis de licence.

Il annonce [illegible] Mr. P. E. Henry [illegible] qu'il est autorisé [illegible] délivrer des licences signées par lui.

Il a placé dans chaque paroisse [illegible] de surveillance, l'amende [illegible]

Ceux dont le terme des licences [illegible] expiré, sont requis de venir les renouveler [illegible] les peines énoncées ci-dessus.

5 mai. LOUIS [illegible], Inspecteur.

[illegible] Soc[illegible]

[illegible] Chang[illegible]

[illegible] Hôtel [illegible] Place de la Lave[illegible] Madison.

[illegible] instruc[illegible] mitiés [illegible] Bay à 31 [illegible]

[illegible] Ant[illegible]

[illegible] tes sortes [illegible] bres, ve[illegible] linge, bouch[illegible]

ON [illegible]

[illegible] *Livres de beeu* [illegible] 8½ et 6 livres d'excellent *Café de la Havane pour une piastre.* 6 mars.

DEMANDE.—On désire trouver à louer une négresse; il faudrait qu'elle fut bonne cuisinière. On donnerait la préférence à une qui parlat les deux langues. 10 décembre— f.

GRAISSE & WHISKEY.—159 barils de bel lard blanc de graisse de Cincinnati, 70 barils bon Whiskey, en détaillant, [illegible] J. P. PAYSON.

[illegible] NOUVEAUX [illegible] quemment du service [illegible] tucky, venant de New-York [illegible] 50 sacs (marque I. [illegible]) de Champagne blanc mousseux.

Et d'arrivages [illegible].

300 sacs Café de la Havane.

30 caisses de 12 bouteilles Champagne mousseux.

[illegible] sacs de 1000 bouchons fins.

40 caisses Huile de Vitriol [illegible] deux dame-jeannes chaques.

[illegible] barils Vinaigre de cidre [illegible]

[illegible] Sel de Liverpool.

[illegible] Plomb de Chasse [illegible]

[illegible] Blanc de Céruse [illegible]

[illegible] barils Sucre en pain [illegible]

[illegible] caisses Tafia [illegible] de Caven[illegible] dish [illegible]

[illegible] Grils [illegible] à vapeur, Ghâtes [illegible] Bronzes et Bronzet [illegible] par

15 janv. [illegible] SAMUEL P. MORGAN.

[illegible] barres de cordage [illegible] 40 do. roues [illegible] par [illegible] GODOX, Jr.

Dec 18.

[illegible] 50 réunions beurre en dépôt [illegible] à vapeur Belvidère [illegible] W. D. JOLLEY, rue Levée.

[illegible] Bouteilles [illegible] Bouteilles [illegible] Bouteilles [